



→ RESPONSABILITÉ PÉNALE ET ADDICTIONS EN MILIEU HOSPITALIER

Une formation, adaptée à tout public, visant à la présentation de la législation pénale applicable aux addictions en milieu hospitalier et à la détermination des différentes responsabilités, au travers de multiples mises en situation.

Durée : 1/2 journée (4h)

Public concerné : personnel de direction et personnel encadrant.

Nombre de participants maximum : 15 personnes

Programme :

- Présentation des notions juridiques fondamentales et des principes élémentaires de droit pénal
- Détermination des personnes pénalement responsables au sein de la structure hospitalière
- Présentation de la législation pénale relative aux principales addictions (tabac, alcool et stupéfiants)

TARIF

ADHÉRENTS 800 EUROS – NON-ADHÉRENTS 1 000 EUROS



Le RESPADD, Réseau des Établissements de Santé pour la Prévention des ADDictions, est une association à but non lucratif à laquelle adhèrent des établissements de santé engagés dans la prévention et la prise en charge des addictions.

L'association s'est donné trois buts : informer et sensibiliser les établissements pour prévenir les pratiques addictives et leurs complications, les accompagner dans l'organisation des filières de soins en addictologie et promouvoir une dynamique de réseau.

Organisme de formation agréé, le RESPADD propose au personnel soignant médical et paramédical d'actualiser ou de développer leurs compétences dans le domaine des pratiques addictives.